

J'ajouterais que le gouvernement ne nous a pas démontré qu'un taux désaisonnalisé de chômage de 6 p. 100 ou plus constituait un élément nécessaire de la lutte contre l'inflation. Rien ne me l'a encore prouvé. Au demeurant, personne ne nous a encore donné la moindre preuve, et encore moins le gouvernement, que l'augmentation raisonnable de l'emploi engendrerait effectivement de nouvelles pressions inflationnistes.

Il n'y a pas de demande excessive au Canada, sauf dans certains secteurs comme l'habitation. Personne ne saurait affirmer qu'il y a surchauffe. En fait, notre économie tourne pratiquement au froid. Il est certain que l'activité économique est inférieure à notre potentiel et les prévisions pour l'avenir ne sont pas roses du tout, non seulement lorsqu'on prend en considération les pronostics publiés à l'intention des milieux d'affaires, mais encore quand on tient compte des prévisions de l'OCDE.

L'habitation est un secteur où les restrictions imposées par le gouvernement ont accru les pressions inflationnistes. Le triste bilan du gouvernement dans le domaine de l'habitation au cours des cinq premiers mois de cette année, son incapacité à répondre—ne serait-ce que de loin—aux besoins en matière de logements ont rendu encore plus aiguë la pression qui s'exerce sur les loyers et le prix des habitations. Si l'on avait construit plus d'unités ou si l'on se mettait à en construire davantage à présent, il en résulterait non seulement de nouveaux emplois, mais encore un effet important pour la lutte contre l'inflation, car cela tendrait à empêcher la hausse des loyers et du prix des habitations qui se répercute malheureusement dans les revendications salariales. Il s'agit là d'un domaine où la politique gouvernementale a contribué à accroître non seulement le chômage, mais aussi les pressions inflationnistes. La construction d'un plus grand nombre d'unités d'habitation créerait non seulement de nouveaux emplois; elle réduirait aussi les pressions inflationnistes suscitées par la pénurie de logements.

Le gouvernement devrait supprimer la taxe de vente de 11 p. 100 sur la construction de logements. Il devrait prendre des mesures concrètes et s'assurer qu'il y a plus de fonds disponibles à cette fin. Je prétends aussi que face à un taux de chômage de 6.2 p. 100 le gouvernement devrait relâcher le frein, car en créant délibérément le chômage, il ne freine pas l'inflation, mais il avive simplement les souffrances des Canadiens. Je ne veux nullement laisser entendre que nous devrions renoncer à lutter contre l'inflation. Je reconnais que c'est une lutte à long terme. A certains égards, il s'agit d'un phénomène

[L'hon. M. Stanfield.]

international. Nous devons être patients mais résolus. Toutefois, le gouvernement n'aidera pas nécessairement le pays en général en nuisant gravement à un demi-million de Canadiens. La lutte contre l'inflation doit se poursuivre non seulement avec ténacité mais aussi avec compassion. La façon dont nous traitons les vieillards pensionnés est inexcusable. L'envergure du chômage est également imparadmissible. Je pense aussi, soit dit en passant, que le ministre devrait s'entretenir avec des représentants du patronat et du salariat, comme les dirigeants syndicaux l'ont proposé. Je crois qu'il incombe au gouvernement d'intervenir directement dans ce domaine et de ne pas chercher à reflipper cette tâche à une commission.

Je présente mes excuses au ministre. Par suite d'un engagement préalable, je n'entendrai pas sa réponse, s'il la donne dès que j'aurai fini de parler. Je tiens à l'assurer que je lirai ses propos très attentivement. Le premier ministre nous a dit que la lutte contre l'inflation était la première préoccupation au Canada. Pour moi, quand le taux de chômage désaisonnalisé atteint 6.2 p. 100, ce problème devient le plus urgent et exige une action concrète.

• (3.50 p.m.)

Je le répète au ministre, rien ne prouve que le fait de réduire ce taux accroîtrait la pression inflationniste. Tout indique, en tout cas dans certains domaines tels que l'habitation, qu'on la réduirait en augmentant le nombre d'emplois. Je tiens à dire au ministre et au gouvernement que tout en ne renonçant pas à la haute priorité donnée à la lutte contre l'inflation, la première urgence aujourd'hui pour le ministre et le gouvernement, c'est de s'attaquer au chômage et d'en réduire le taux. Voilà, à mon avis, la première priorité. J'ajoute, en toute sincérité, que cela ne signifie pas nécessairement l'abandon de la lutte contre l'inflation. Si le gouvernement veut rallier les Canadiens à la lutte contre l'inflation, il ne doit pas seulement les convaincre que ses mesures sont équitables envers le salariat, le patronat et les autres secteurs, ou qu'elles sont justes dans leur ensemble, mais il doit encore convaincre nos compatriotes que ses méthodes sont humaines. Le gouvernement doit convaincre les Canadiens que la lutte vaut la peine d'être poursuivie.

Si le gouvernement veut maintenir tendue la volonté de combattre l'inflation chez les Canadiens, il doit modifier sa politique et ramener le taux de chômage dans le pays à un niveau que les citoyens sont prêts à accepter. En fait, je ne prétends pas qu'aucun niveau de chômage soit jamais acceptable